



Nous sommes Formidables, mais...

La COVID-19 est le plus terrible des professeurs. Sa leçon est aussi effroyable qu'implacable. En quelques mots, cette crise vient de rappeler à tout un chacun ce qui est important – « vital » serait peut-être plus juste ...- et ce qui fait société.

Ainsi, sont revenus au goût du jour :

- l'intervention publique, depuis la santé jusqu'à l'économie ;*
- la protection ;*
- la régulation ;*
- et le sens du collectif à titre général.*

En clair, ce pourquoi nous nous battons au quotidien est en quelque sorte la seule voie possible, si on veut éviter une déstructuration lente, mais qu'un germe microbien peut rendre rapide. C'est en quelque sorte une victoire pour nous. Mais les temps que traversent nos sociétés (et un minimum de décence) nous interdisent tout triomphalisme. A l'inverse, nous invitons tous les indérottables pourfendeurs de l'Action Publique à observer une réserve de bon aloi. A défaut, on pourrait les inviter à aller roder leurs théories dans n'importe quel service de réanimation de France ou de Navarre.

A Bercy, certes, on ne soigne pas. En tout cas, pas avec une blouse blanche. Mais notre Ministère, dans toutes ses composantes, n'en est pas moins au coeur de la bataille qui fait rage.

De la relance au financement de l'Action publique, du suivi des échanges à l'action de contrôle en passant par tous les voies et moyens (ils sont divers !) de veiller à ce que le système ne s'effondre pas, les agent.e.s de ce Ministère sont là.

.../...

Bruno Le Maire a enfin pris la parole devant les fédérations des Finances ce mardi 2 février. Nous étions inquiets car nous ne l'avions pas vu ces derniers mois (depuis le changement de gouvernement). Nous étions prêts à guetter une éventuelle séance de dédicace de son livre, pour nous y précipiter afin de relancer le dialogue avec lui...

Comble de malchance : au milieu de son discours, nous avons été lâchés par la technologie et avons subi la fracture numérique (plantage de visioconférence). Pour le « Ministère numérique », cela la fiche mal... Pour les mauvais esprits, n'en déduisez aucune conclusion de fond sur le fait qu'entre les décideurs et le camp syndical, le message a du mal à passer... Quoique.

Par honnêteté (mais aussi par souci de vérité), nous ne reprendrons que les mots d'ouverture du Ministre, qui furent forts. Il a évoqué un Ministère qui, dans la crise sanitaire, a été exceptionnel de réactivité, d'efficacité et de dévouement. Il a utilisé le mot d'exploit, dont les personnels sont les auteurs.

Il a souligné les mérites des directions (DGFIP, DGDDI ...), avec un petit clin d'oeil à la DGCCRF pour laquelle il continue de penser que l'organisation pourrait être améliorée. Mais, pourrions-nous ajouter, sans beaucoup de réussite jusqu'ici.

Sur le point spécifique du télétravail, il a indiqué avoir demandé aux directions d'être intransigeantes sur ce mode de lutte contre la crise sanitaire. Toutefois, il n'a pas caché que, pour lui, ce n'était pas le mode de travail dont on peut rêver dans l'absolu. En tout état de cause, à son sens, le télétravail fera dorénavant partie de l'environnement professionnel, ne serait-ce que par rapport à d'autres crises futures...

Concernant l'avenir, B. Le Maire a bien insisté sur le fait qu'on ne peut arrêter ni « la transformation du Ministère », ni « la reconquête des territoires ». Pour notre part, nous voyons ici les ravages des divergences sémantiques. En effet, derrière « transformation », nous constatons plus souvent destruction des missions, des emplois et du service public. Quant à l'ambitieuse reconquête des territoires, cela a plutôt des accents de maillage territorial bouleversé, synonyme de lendemains incertains pour les « géniaux » précités...

En guise d'autres annonces, il a posé le principe d'un geste pour les promotions des agent.e.s notamment de catégorie B et C à hauteur de 1% tout en précisant que des marges de manoeuvres pouvaient être dégagées. Pour notre part, nous attendons de savoir si nous sommes dans le registre du réel geste de reconnaissance ou dans le symbolique (devinez vers quelle option nous inclinons ...).

Enfin, il nous a informés que les droits syndicaux 2020 (non utilisés) seraient reportés en 2021. Geste touchant, mais qui ne coûte pas grand-chose...

Olivier Dussopt lui a ensuite fait écho.

Histoire de doucher notre enthousiasme (déjà très modéré...), ce dernier a notamment fait état du désaccord entre les deux parties de la table sur les transferts de mission. Le raccourci lapidaire « circulez, il n'y a rien à voir ! » serait sévère... mais pas forcément totalement inexact.

.../...

Ce constat-là fait peser sur vous une double responsabilité :

❖ Arrêter le jeu de massacre dont les services de Bercy sont, année après année, les champions toutes catégories. Et au contraire, reconnaître l'engagement des agent.e.s, au-delà de cette période de crise.

❖ Tracer, pour les mêmes, de réelles perspectives, au-delà de discours qui ne convainquent plus les agent.e.s.

De même, il nous semble impératif de sortir de la valse sans fin des restructurations, qui ne laissent qu'une impression à nos collègues : celle d'un avenir où ils et elles n'ont pas leur place.

Exagération syndicale enfiévrée ? Regardez donc les dernières livraisons de l'Observation social le Secrétariat Général en est même réduit à devoir faire plusieurs relances pour solliciter des réponses. Le détail est révélateur ...

Dans l'immédiat, nous vous demandons aussi de sortir des sentiers battus face à une crise qui ne nous laisse pas d'autre choix. Si nous avons pu constater une réelle prise en compte des enjeux immédiats de cette crise, par de nombreux autres aspects, l'État s'est révélé affreusement routinier.

Face à des temps exceptionnels, les recettes (parfois potions amères ...) du quotidien ne sont pas de mise.

Si l'on en croit le ministre, nous sommes donc quelque part des super-héros et héroïnes de la Fonction Publique. Fort bien.

Nos structures tiennent dans une tourmente dont l'issue n'est pas connue à ce jour. Aucune raison de ne pas s'en féliciter...

Mais alors, pourquoi diable poursuivre les politiques menées jusqu'à alors ??? Cet agent.e qui est « super » aux yeux de ses ministres pourrait très bien voir son poste supprimé en 2021, 2022 ou peu après. Voilà une bien étrange définition de la reconnaissance...

Certains symboles sont même fondamentalement douteux. Ainsi, le recrutement de 250 contractuels à la DGFIP pour la gestion du plan de relance n'est pas loin de passer pour une grossière faute de goût. En effet, c'est minimiser l'exigence professionnelle. Et, pour mémoire, la DGFIP est l'administration qui perd 1800 emplois cette année. Cohérence, quand tu nous tiens !

Pour être honnête, nous n'attendions pas fondamentalement d'annonces qui nous auraient spectaculairement - et agréablement ! - surpris. De ce point de vue, nous ne sommes pas déçus.

Nous voulions bien donner acte de l'empathie des ministres. Pour être franc, et par rapport à ce que traverse le pays et donc les agents publics, sans vouloir minimiser les mots employés, c'est un peu le minimum attendu.

Ce que nous aurions espéré dans nos espoirs les plus fous, mais aussi avec une certaine logique, c'est un virage réel, après les constats faits depuis le mois de mars 2020.

Cher Bruno, bien sûr que le Service Public est structurant pour notre pays ! Bien évidemment, que les agent.e.s sont engagé.e.s dans leurs missions et profondément attaché.e.s à les accomplir au mieux possible (dès lors qu'on leur donne les moyens). Reste maintenant à voir quelle politique on met en face de cela. Et sur ce point, le compte n'y est pas.

Enfin, nous insistons sur un point : dans le contexte ambiant et à venir, l'agent.e public ne doit pas devenir le défouloir de ceux qui ne se sentent pas reconnus dans l'actuelle marche des choses. Et, à notre sens, ce risque-là n'est pas du tout une vue de l'esprit.

..... les mots suffisent-ils ?



Compte tenu du temps dévolu par le ministre à cette rencontre (1h30) **Solidaires Finances** avait préalablement adressé ses principales attentes pour cette réunion.



Pour **Solidaires Finances** dans la période il est impératif de ne pas mettre de l'anxiété sur l'anxiété ambiante et de faire de la santé et de la sécurité des personnels une véritable priorité, au-delà des beaux discours.

Ces mêmes beaux discours qui soulignaient l'importance des missions de service public, assurées par les services et directions de Bercy, doivent également se traduire concrètement :

- Réaffirmation de l'importance de toutes les missions dévolues à Bercy et maintien de leurs périmètres d'exercice.
- Arrêt de toutes les réorganisations et transferts de missions, ainsi que des audits et réunions internes préparant les futures réorganisations.
- Respect des engagements à sortir les services concernés de l'interministérialité (DGCCRF) (13 janvier 2021).
- Arrêt des suppressions d'effectifs, et renforcement des effectifs pour remplir les missions assignées aux services et directions de Bercy, et notamment les nouvelles missions (Fonds de Solidarité pour les Entreprises à la DGFIP, contrôles des masques, des gels ou des jauges à la DGCCRF).
- Arrêt de la pression statistique exercée par le biais des objectifs assignés aux directions et aux collègues.
- Arrêt de la campagne assignant des objectifs chiffrés pour l'année à venir, et évaluant les agent.e.s sur des objectifs 2020 devenus caduques et des objectifs 2021 hypothétiques.
- Reconnaissance du travail et de l'engagement des agent.e.s par un plan de promotions inter et intracatégorielles. Cet engagement doit être particulièrement marqué pour la catégorie C (notamment à l'INSEE et la DGCCRF) ainsi que pour les enquêtrices et les enquêteurs de l'INSEE.
- Réponse au courrier de l'interfédérale et de l'intersyndicale INSEE sur l'indemnisation des superviseurs. (11 janvier 2021).
- Les politiques ministérielles doivent être préservées et renforcées.

Dans le cadre de la fusion des instances :

Maintien d'une politique ministérielle de santé et de sécurité au travail :

- avec des réseaux ministériels d'acteurs préventeurs (Médecins, Assistant.e.s sociales et sociaux, Inspecteurs inspectrices Santé Sécurité au Travail, Secrétaires animateurs, ergonomes) ;
- avec des crédits gérés par le secrétariat général.

Maintien de l'action sociale ministérielle, en arrêtant la politique de mise en vente de domaines, nuisible socialement et aberrante économiquement, dans le contexte actuel très défavorable.

- Prise en compte de la situation actuelle dans le quotidien des agent.e.s :
- Prise en charge des frais occasionnés par le télétravail (fluides, repas, équipement mobilier adéquat) y compris pour les agent.e.s dans les directions régionales et départementales interministérielles.
- Banalisation des journées de travail dans la période du couvre-feu.
- Toujours en ce qui concerne le couvre-feu, dans quelle mesure les agent.e.s de Bercy exercent des missions qui répondent au caractère dérogatoire ?
- Dans le cadre des contrôles, possibilité de fournir des masques chirurgicaux aux collègues, certaines entreprises refusant l'accès de leurs locaux aux personnes équipées de masques en tissu dont elles ne peuvent vérifier le respect aux préconisations actuellement en vigueur.
- Dans cette période le dialogue social ne doit pas être vécu de la part de l'administration comme une contrainte, une formalité mais davantage comme un élément essentiel de la cohésion du ministère (amélioration des délais de transmission, sujets abordés...). Cela passe par une réelle association des organisations syndicales à la vie de Bercy.



4 février, aux Finances également protégeons notre santé, nos droits, notre avenir !

La pandémie n'est pas finie, le gouvernement hésite et tâtonne encore quand la population attendrait sa détermination à lutter pour le bien public, la santé de toutes et tous, pour que chacune et chacun retrouvent une certaine sérénité dans sa vie de tous les jours. Nous en sommes loin entre émergence de variants nés d'un virus toujours fortement présent et absence de politique publique indépendante de vaccination. Comment en outre ce gouvernement peut-il prendre des décisions qui nous sont appropriées quand il décrit une réalité qui n'est pas la nôtre ? Même les mesures les plus évidentes comme la création de lits d'hôpitaux ne le sont pas pour lui, bien au contraire.

Dans ce contexte d'une politique attentiste, la crise sanitaire perdure et menace de s'amplifier. La crise économique et surtout ses conséquences sociales, dans un système où la cotation du CAC 40 apparaît la priorité, ne se portent pas mieux... à moins de considérer le cancer inégalitaire comme le contraire. Les conséquences sanitaires et sociales de l'épidémie creusent encore plus les inégalités dans le monde et en France. Selon le dernier rapport d'Oxfam, les milliardaires français ont vu leur fortune se reconstituer à hauteur de 175 milliards d'euros, plus qu'avant la crise, pendant qu'un million de personnes sont tombées dans la pauvreté en France en 2020. L'aide publique est distribuée sans contrôle et sans conditions.

Contre les intérêts particuliers de quelques uns

Le 4 février, il s'agit également et peut-être d'abord de dire non à cette politique. Et au Ministère des Finances nous sommes bien placés pour mesurer les effets de celle-ci. Nous sommes en première ligne face notamment aux demandes d'aide adressées au Fonds National de Solidarité et les personnels concernés font partie de celles et ceux qui prennent de plein fouet la détresse accumulée au fil des mois d'une reprise d'activité qui se fait toujours attendre faute d'une gestion efficace de l'épidémie. Essayer les plâtres serait l'objectif ? Encore faudrait-il que ces plâtres nous remettent collectivement debout ! Car, comme le rappelle très justement le rapport d'Oxfam, « alors que le plan de relance devrait être l'occasion de construire un monde plus juste et plus durable, il n'en est rien. En France, moins de 1% du plan de relance est dédié à la lutte contre la pauvreté, tandis que des milliards d'euros ont été versés aux entreprises sans aucune contrepartie contraignante. »

Nous comprenons mieux le peu d'intérêt que nous portent ce gouvernement et nos ministres.

Transfert de fiscalité des Douanes à la DGFiP, nouveau réseau de proximité, nouvelles lignes de gestion semblent bien plus leurs priorités tout comme ils ne répondent pas aux revendications prioritaires des personnels de la Santé et du Social ou de l'Éducation Nationale. Le service public ? La puissance publique ? Pour eux, ils n'ont de sens qu'au service et dans l'accompagnement de l'Entreprise, l'intérêt général en ruissellerait... Le monde d'aujourd'hui nous démontre encore s'il le fallait qu'il n'en est rien. Et au Ministère des Finances, pour ses personnels, leur investissement, leur histoire, ça n'est pas acceptable...

Notre Ministère, dans toutes ses composantes, est au cœur de la bataille qui fait rage. De la relance au financement de l'Action publique, du suivi des échanges à l'action de contrôle en passant par tous les voies et moyens (ils sont divers !) de veiller à ce que le système ne s'effondre pas, les agents de ce Ministère sont là. L'intervention publique, depuis la santé jusqu'à l'économie, la protection, la régulation sont revenus au goût du jour.

... imposons l'intérêt général !

Aussi le 4 février nous grèverons sanitaire, « vital » pour notre vivre ensemble, nous serons en grève pour arrêter le jeu de massacre dont les services de Bercy sont, année après année, les champions toutes catégories, pour reconnaître l'engagement des agents, au-delà de cette période de crise. Nous grèverons pour notre santé et celle de nos proches et ami.e.s, nous grèverons pour notre système de santé publique, nous grèverons pour notre service public au cœur de la République parce qu'au cœur de l'intérêt général contre les intérêts particuliers, pour leur contrôle, parce qu'au cœur de la redistribution contre la rapacité égoïste et l'esprit étroit des actionnaires du CAC 40, nous grèverons pour la santé et la force du lien social qui fait société.

